

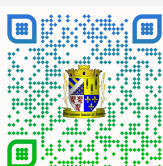
LE MESNILOIS



AU SOMMAIRE

- p 2 Le mot du Maire
- P.3 Vie de la Commune : retour sur l'année 2023
- P.5 Réparation et Protection des Vitraux
- P.6 Commémorations 2023
- P.6 Vœux Du Maire 2024
- P.7 État Civil
- P.7 Diplômés 2023
- P.8 Projets d'investissements 2024
- P.8 Info pratiques
- P.9 Présentation de nos employés municipaux
- P.10 Les pages pas drôles (mais nécessaires)
- P.13 Le Mesnil en Fête
- P.15 Nos Artisans font vivre la Commune
- P.16 Détente

HO
HO
HO



le-mesnil-saint-firmin.fr



LeMesnilSaintFirmin

LE MOT DU MAIRE

Chers Mesniloises et Mesnilois,

L'année 2023 se termine,

Profitez de ces longues soirées d'hiver, pour lire notre bulletin municipal que vous attendez tous avec impatience.

Qu'il vous apporte toutes les informations pratiques dont vous avez besoin au quotidien, pour cultiver le bien vivre ensemble.

Nous savons que vous appréciez toutes nos réalisations et manifestations qui égayent notre village. Nous profitons de ce bulletin pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture !

Votre Maire, Philippe GHEERAERT



Votre équipe municipale vous souhaite une
très belle année 2024

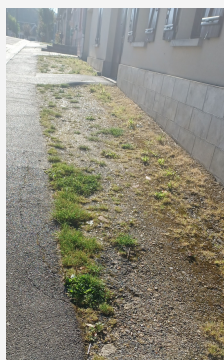
VIE DE LA COMMUNE RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

De janvier à mai

De nombreux travaux d'aménagement ont été menés afin d'améliorer la circulation et la sécurité des piétons et des véhicules.



CRÉATION D'UNE VOIE PMR*



→



*PMR : Personne à Mobilité Réduite

CRÉATION DE PLUSIEURS PLACES DE PARKING



15 places de parking supplémentaires et clairement identifiées.

BITUMAGE DU CHEMIN DES BOIS ET DES VIGNES MADAME ET RÉFECTION DU PASSAGE DE L'ÉGLISE.



CRÉATION D'UNE MARE ET RÉFECTION DES TROTTOIRS AU CARREFOUR DE LA RUE D'EN BAS

Lors des pluies diluviennes, les cours des maisons rue d'en bas étaient systématiquement inondées. Un réaménagement des écoulements d'eau avec la création d'une mare étaient nécessaires.



RÉFECTION DES SIGNALÉTIQUES AU SOL

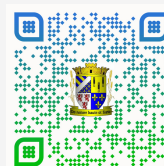


Les bandes jaunes ont été retracés au sol. Cela a été l'occasion de clarifier aussi le stationnement dans le virage de la rue d'en haut, très dangereux par son manque de visibilité. Des passages piétons pour sécuriser la traversée des personnes se rendant à l'arrêt de bus ou au terrain de jeux ont été ajoutés. Le traçage de l'arrêt de bus a été remis en conformité.



Coût définitif du projet :
200 501,89 € HT subventionné à hauteur de 65 % par la DETR* et le département.

*DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)



Plus de photos sur notre site internet

AOUT : RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL



À l'heure où les enfants préparaient leur rentrée avec une nouvelle tenue ou un nouveau cartable, notre commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse. Ainsi, notre employé communal a aussi fait sa rentrée avec du matériel neuf. L'ancien tracteur avait vraiment beaucoup servi et cela se voyait. Sa reprise par le revendeur a permis d'obtenir un prix plus attractif sur son remplaçant.



OCTOBRE : INSTALLATION SPORTIVE



La CCOP* a offert à chaque commune une table de ping-pong dans le cadre des prochains jeux olympiques. Depuis le 19 octobre 2023, vous trouverez, rue du château, une table fabriquée par Cornilleau pour vous adonner en toute liberté à quelques échanges de balle.

*Communauté de Communes de l'Oise Picarde

NOVEMBRE : REMPLACEMENT DE LA BOÎTE À LIRE



Notre Boîte à lire n'a pas résisté aux assauts du temps (météorologique principalement) et des lecteurs : Nous avons donc dû lui trouver une remplaçante afin de mettre les ouvrages qui attendent d'être lus à l'abri.



RÉPARATION ET PROTECTION DES VITRAUX

Fin 2022, les vitraux de l'église avaient été dégradés. Nous avons dénombré 33 impacts



L'assurance a pris en charge la majeure partie des réparations. L'artisan, spécialiste venu d'Amiens, a non seulement réparé mais aussi protégé l'église en limitant les effets de condensation qui provoquaient des coulures sur le murs de l'église.

Afin de préserver les vitraux, la commune a décidé de faire installer des protections extérieures.

Les vitraux côté cimetière seront également protégés dans les mois à venir.

COMMÉMORATIONS 2023

LES VŒUX DU MAIRE



LE 8 MAI



Les commémorations sont des moments importants dans la vie de la commune : au delà du devoir de mémoire, c'est un instant d'échange et de partage entre les habitants.

LE 11 NOVEMBRE



VŒUX DU MAIRE 2024



Monsieur Philippe Gheeraert et toute la municipalité vous invitent le **20 janvier 2024** pour les traditionnels vœux du maire. Une remise de prix aux nouveaux diplômés 2023 sera tenue pour l'occasion.

ETAT CIVIL



Ils nous ont malheureusement quittés : Nous déplorons le décès de 3 de nos habitants.



Ils se sont dit oui : Nous avons eu la joie de célébrer une union sur notre commune.



Ils ont été reçus par la communauté républicaine : 2 baptêmes civils ont été célébrés.



Vous venez d'emménager dans la commune.

Nous vous souhaitons la bienvenue ! Merci d'en informer la mairie en vous présentant au secrétariat les vendredis entre 16h et 18h30. Un formulaire d'inscription vous sera remis. Ce dernier s'inscrit dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données et sollicite votre accord pour utiliser certaines de vos données personnelles pour vous informer, vous solliciter ou vous inviter. Sans ce consentement, la commune ne pourra pas vous informer et/ou vous ne pourrez pas être bénéficiaires de certaines actions menées par l'équipe municipale (comme par exemple les colis de Noël offerts aux personnes de plus de 65 ans). Pensez également à nous transmettre votre relevé de compteur d'eau dès votre arrivée !

DIPLÔMÉS 2023

Nouveaux diplômés, vous êtes invités à vous faire connaître auprès de la mairie avant le 10 janvier 2024 et à transmettre une copie de votre diplôme pendant les permanences ou par mail afin de recevoir votre prix lors des prochains vœux du Maire
mail : commune-st-firmin@wanadoo.fr



PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2024

Aire de jeux : les dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès des financeurs de l'Etat et du département.



Restauration des vitraux de la nef et du chœur de l'Eglise :
Coût 4 920,10 € HT

Une demande de subvention au titre du fonds au petit patrimoine a été déposée auprès de la CCOP.

Réalisation de la phase 1 du diagnostic du réseau d'assainissement.

Réparation toiture de l'église et pose de gouttières :
Coût 3 590,00 € HT



Réfection de la voirie rue d'en Bas

INFO PRATIQUES

COLLECTE DES DÉCHETS



ATTENTION

Erreur dans le calendrier des collectes

Le 23 décembre n'est pas le rattrapage des OM, mais du TRI.

CONGÉS D'HIVER



Fermeture du secrétariat le vendredi 29 décembre 2023

PRÉSENTATION DE NOS EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Céline

Secrétaire de Mairie

Ses missions :

Collaborateur du Maire :

- Assistance et conseil dans différents domaines (état civil, urbanisme, ressources humaines, finances, marchés publics...),
- Préparation et suivi du budget et du compte administratif,
- Préparation des conseils municipaux (convocations, dossiers...) et rédaction des comptes-rendus.

Service aux administrés :

- Accueil et information des usagers,
- Préparation et rédaction des actes administratifs et civils, recensement Citoyen,
- Mise à jour, révision des listes électorales et préparation des élections,
- Recensement de la population,
- Instruction et suivi de demandes d'urbanisme.

Gestion des services :

- Elaboration des paies pour les agents communaux,
- Gestion et suivi des dossiers du personnel

Activités complémentaires :

- Présence aux cérémonies d'état civil, aux réunions en soirée (conseils municipaux, commissions), aux scrutins électoraux...



Olivier

Agent Technique polyvalent

Ses Missions :

- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité,
- Entretenir et mettre en valeur les espaces verts et naturels de la collectivité : désherbage, tonte, taille, plantation, arrosage...,
- Maintenir en état de fonctionnement les bâtiments et les équipements publics et effectuer des travaux d'entretien et de petite manutention : nettoyage des équipements urbains, maçonnerie, peinture, tapisserie, plomberie, serrurerie,
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés,
- Participer à la préparation d'événements et de manifestations diverses : installation, signalétique...

Nos agents municipaux agissent sous l'autorité du Maire et des élus pour assurer aux habitants de la commune la qualité de vie à laquelle ils aspirent et le cadre de vie le plus agréable possible.

Nous invitons les Mesniloises et Mesnilois à s'adresser à eux avec respect et courtoisie.

ON N'EST JAMAIS
mieux servi
QUE LORSQU'ON
EST *poli*



LES PAGES PAS DRÔLES

MAIS NÉCESSAIRES



Suite aux travaux, un rappel sur les règles de stationnement nous semble indispensable. En effet, comme dans la plupart des communes, Le Mesnil-Saint-Firmin n'échappe pas au problème de stationnement gênant. La sécurité est le bien et le droit de tous. En respectant les règles du code de la route, chacun de nous y contribue. Les petites roues de fauteuil ou de poussette ont droit aussi à leur place sur les trottoirs et voies PMR. Pour rappeler les règles du **bien vivre ensemble**, la municipalité a décidé de réaliser une campagne de prévention en apposant sur les parebrises de ces véhicules un flyer indiquant les différentes gênes occasionnées.

Stationnement très gênant

D'après l'[article R417-11](#) du Code de la route, sont notamment considérés comme stationnements très gênants :

- Sur un passage piéton jusqu'à 5 mètres en amont sauf pour une place aménagée;
- Sur un trottoir;
- Sur une place handicapée;
- Près d'un panneau de signalisation masqué de fait par le véhicule;
- Sur une voie de bus;
- Devant l'accès à des bouches incendies;

Le tarif de l'amende et les risques encourus pour cette infraction routière sont :

- 135€ d'amende forfaitaire,
- 375€ si l'amende est majorée,
- Pas de perte de point,

L'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites après injonction des agents.

Stationnement gênant

Les cas fréquents de stationnements gênants sont les immobilisations devant un garage (même son propre garage)

Le tarif de l'amende et les risques encourus pour cette infraction routière sont :

- Une amende forfaitaire de 35€,
- Une amende majorée de 75€,
- Aucun point n'est retiré du permis,

L'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites après injonction des agents.

Pour stationner sans risque :

- Utiliser l'un des 4 parkings publics gratuits
- Se garer sur les places de stationnement autorisées.
- **Respecter les places dédiées aux personnes handicapées.**

Il ne faut pas confondre un stationnement gênant (ou très gênant) avec un stationnement dangereux ou abusif.

Le stationnement dangereux est l'un des manquements au Code de la route le plus durement sanctionné. Cette infraction peut être relevée par un agent ou lors d'un procès-verbal électronique (code NATINF : 201). Elle fait partie de la 4e classe de contravention..

LE STATIONNEMENT DANGEREUX

Quels sont les stationnements dangereux ?

- Aux endroits qui entraînent une visibilité réduite pour les autres.
- Dans les carrefours à sens giratoire ou les ronds-points.
- A proximité, ou à l'intérieur, d'un virage.
- Aux intersections.
- Sur, ou près, d'un passage à niveau.
- Sur une piste cyclable, un passage pour piéton.
- Au sommet de côtes et de montagnes.



Les sanctions pour stationnement dangereux ?



- 3 points



135 €



Mise en fourrière

EXEMPLES DE STATIONNEMENTS TRÈS GÊNANTS



EXEMPLES DE STATIONNEMENTS DANGEREUX



Rappel : la vitesse est limitée à 30 km/h dans TOUTE la commune

ET LE STATIONNEMENT DES CONTENEURS DE TRI ??



**POURQUOI LES
BENNES DE DECHETS
NE DOIVENT PAS
RESTER DEHORS ?**



Tout d'abord, ce n'est pas du meilleur effet quand on se promène dans le village

Ensuite

A l'extérieur, vos conteneurs sont à la merci des intempéries et ce n'est jamais agréable de devoir ramasser un sac éventré ou des déchets éparpillés par le vent sur le trottoir. Pour éviter cela, essayez de minimiser le temps entre la sortie de vos déchets et le passage du camion.

"Jusqu'à 750 euros d'amende"

Le non-respect des conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri) est puni d'une amende forfaitaire de 35 euros à régler sous 45 jours, passé ce délai, le prix augmente et s'élève à 75 euros. Si vous laissez un conteneur poubelle ou un bac à ordures ménagères en permanence sur la voie publique, vous vous exposez à une amende de 750 € maximum, qui peut être portée jusqu'à 3 750 euros pour les déchets professionnels (article R644-2 du Code pénal).

Aussi, le fait de laisser en permanence sa poubelle sur la voie publique qui entrave, diminue la liberté ou la sûreté de passage, est passible d'une amende forfaitaire prévue pour les contraventions de la 4e classe soit 135 euros, majorée à 375 euros.



IMPOTS LOCAUX CENTRE DES FINANCES



Permanences des finances publiques :

Suite à la fermeture du Centre des Finances Publiques de Breteuil, une permanence est assurée au sein du Centre Socioculturel Michel JUBERT, labellisé France Services le :

- Mercredi sans rendez-vous de 9h à 12h et de 13h à 16h
- Vendredi sur rendez-vous via impots.gouv.fr

INCIVILITÉS ET DÉPÔTS SAUVAGES



Miroir, mon beau
miroir, dis moi où
est la poubelle



Trop plein de
bouteilles vides



Emma en est toute
retournée

Le dépôt de petits gravats est
autorisé après validation de
la mairie.
ON A DIT PETITS GRAVATS !



LE MESNIL EN FÊTE



MARS : MARCHE DES JONQUILLES



Reprise des marches avec succès après plus de 3 ans d'interruption



AVRIL : MARCHE DU MUGUET



Le muguet s'est fait discret mais les sous bois étaient tout de même fleuris

CHASSE AUX OEUFs



14 JUILLET



Une nouvelle fois, Le Mesnil en Fête a rassemblé les Mesnillois autour d'un repas lors du 14 juillet. Celui-ci était offert à nos aînés par le Comité des Fêtes et l'apéritif par Monsieur le Maire, et sa &ère adjointe Jessyca Julien.

Les convives ont pu apprécier :

- Le jambon et son accompagnement cuits sur place par la boucherie Heyse d'Ailly-sur-Noye ;
- Les saucisses de la Ferme du Val-de-Noye de Paillart ;
- Les fromages de chèvre offerts par la Chèvrerie des Vignes du Mesnil saint Firmin ;
- Les tartes aux pommes de la maison du pain de Montdidier ;
- Les bières et rafraîchissements fournies par France Boissons de Montdidier.

Les jeunes et moins jeunes ont également pu profiter des Jeux anciens et picards en provenance de Bonneuil les Eaux et du château gonflable prêté par la Maison d'enfants.

Une nouvelle fois, les bénévoles ont vu plusieurs convives se joindre à l'équipe pour ranger et nettoyer les tables et barnums le tout sous une météo bien agréable.

Grace à vous tous, ce 14 juillet fût encore un superbe moment de joie et de convivialité. Nous avons, bien sûr, une pensée émue pour Alain Bigot qui nous a quitté il y a quelques mois et grâce à qui le comité des fêtes existe actuellement.



HALLOWEEN



Immense succès pour la collecte d'Halloween avec près de 15 kilos de friandises à partager entre les 25 enfants présents. Merci à tous les participants.



FÊTE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU



BIENTÔT NOEL



Le 16 décembre, le Père Noël vous accueillera à partir de 18h30 dans son chalet avec vin chaud et chocolat.



NOS ARTISANS FONT VIVRE LA COMMUNE



Faut-il encore présenter la Chèvrerie des Vignes et ses fameux fromages de chèvres aux Mesnilois ?



La famille Brouaye est installée au Mesnil-saint-Firmin depuis plusieurs générations.

Emmanuel, agriculteur et chevrier, transforme le lait de ses 60 caprins, en fromage, en crème dessert et maintenant en glace.

Il partage sa passion avec 3 employées : Aude et Virginie à temps complet et Aurélie à mi-temps.



Environ 2500 personnes ont été accueillies à la ferme lors des portes ouvertes, le 11 juin 2023, pour fêter les 20 ans de la Chèvrerie des Vignes. Cette animation n'est pas passé inaperçue dans les rues de notre petit village.

Vous pouvez retrouver (ou découvrir) les fromages de chèvre, yaourts, crèmes dessert, riz au lait, croustillades du chevrier, tommes nature ou à l'ail des ours tous les jours grâce aux distributeurs et le vendredi au magasin de 10h à 19h



Un autre artisan, à son époque, a fait rayonner Le Mesnil-saint-Firmin, bien au delà des limites de notre région. Pour découvrir **Gabriel Boniface Bazin** et son immense travail sur les vitraux peints, retrouvez l'inventaire de ses œuvres sur notre site internet.



ORNE-SAINT-GEORGE DES GROSEILLERS. MAISON DE MAITRE

DÉTENTE

				8	2			9
5			3	9	1		4	
	9	6			4		1	
	1	4					8	
9			8		7			1
	3					5	7	
	5		9			7	3	
	7		1	6	5			2
2			7	4				

3		6	7		2		5	
	1			4	6		9	
8	4	7						
		8			1			5
	3	9		5		8	1	
7			3			6		
						5	8	1
	6		1	7			4	
	8		5		3	9		6

LES DATES À RETENIR



Vœux du Maire le samedi 20 janvier 2024



Concert à l'église le samedi 6 avril 2024



Elections européennes le dimanche 9 juin 2024

Bulletin Municipal élaboré par la commission communication

Imprimé par la SMI, Société Moderne d'Impression de Clermont



Ne pas jeter sur la voie publique